

# Le bien-être financier au féminin

Source :



Canada

Par bien-être financier, on entend la capacité de répondre à ses besoins financiers, d'envisager son avenir avec confiance et de pouvoir bien profiter de la vie. Le bien-être financier permet de réduire le stress, de préserver sa santé mentale et d'améliorer sa qualité de vie. Autrement dit, il renforce votre autonomie!

## Importance de la confiance financière

Une plus grande confiance financière vous permet d'investir plus facilement dans votre avenir, de soutenir vos proches et, surtout, de prendre soin de vous. À la SADC, nous sommes déterminés à aider les déposants à comprendre leur protection et à veiller sur leur argent. En effet, le bien-être financier passe notamment par une bonne compréhension de sa protection.

## Protection financière, pilier de l'autonomie

À l'occasion de la Journée internationale des femmes, la SADC tient à reconnaître les réalisations des femmes partout dans le monde. Elle sait que l'autonomie n'est pas qu'une question de revenu, mais aussi de protection de son épargne durement gagnée.

La confiance financière est la pierre angulaire du bien-être financier, et la protection des dépôts vous permet de planifier, d'épargner et de faire croître vos avoirs en toute confiance. Le simple fait de savoir que vos dépôts sont protégés peut vous aider dans les moments cruciaux, que vous vous lanciez en affaires, fondiez une famille, planifiez pour la retraite ou épargniez en vue de l'achat d'une propriété, par exemple.

## Littératie financière et écart hommes-femmes

Malheureusement, les recherches montrent que, partout dans le monde, les femmes ont souvent un niveau de littératie financière plus faible en ce qui a trait à l'établissement de budgets, à l'épargne, aux placements, à la gestion de dettes et à la gestion financière en général. De nombreuses recherches<sup>1</sup> démontrent que les femmes, en moyenne, se trompent plus souvent lorsqu'elles répondent à des questions financières, peu importe le lieu ou l'âge.

Nous devons tous faire notre part pour réduire cet écart!

<sup>1</sup> [1] **Les connaissances financières des Canadiens : différences selon le sexe.**

[2] Bucher-Koenen, T., R.J. Alessie, A. Lusardi et M. Van Rooij (2021). **Fearless woman: Financial literacy and stock market participation** (no w28723). National Bureau of Economic Research.

[3] Palmeta, B., C. Nguyen, T. Shek-wai Hui et D. Gyarmati (2016). **Le lien entre la confiance en matière de finances et les résultats au plan financier chez les Canadiens en âge de travailler.** Agence de la consommation en matière financière du Canada.

Vous voulez approfondir vos connaissances financières ou aider quelqu'un à le faire? Le gouvernement du Canada a compilé une liste de ressources pour vous aider à gérer votre argent, vos dettes et vos placements, et à planifier pour la retraite. Vous pouvez la consulter [ici](#).

## La SADC et le bien-être financier des femmes

La SADC s'emploie à réduire l'écart hommes-femmes grâce à sa stratégie de sensibilisation. Et les femmes sont clairement à l'écoute! La SADC mesure régulièrement le degré de littératie financière au Canada. Dans l'ensemble, les femmes sont 15 % moins susceptibles que les hommes de connaître le régime fédéral de protection des dépôts, peu importe leur âge. Cet écart était de 20 % il y a cinq ans à peine. Toute une amélioration!

Voici quelques chiffres intéressants:

### Niveaux de sensibilisation actuels au Canada



**62 % des femmes**  
connaissent la SADC



**77 % des hommes**  
connaissent la SADC



**69 % des Canadiens**  
connaissent la SADC

### Niveau de sensibilisation par groupe d'âge

Groupe d'âge	Tous	Hommes	Femmes
18-34 ans	59 %	67 %	52 %
35-49 ans	66 %	75 %	56 %
50-64 ans	75 %	83 %	68 %
65 ans et plus	79 %	87 %	72 %

Vous trouverez les plus récentes données sur la sensibilisation [ici](#).

## Parlons SADC et protection des dépôts

La Société d'assurance-dépôts du Canada a été établie par le gouvernement du Canada afin de protéger les dépôts en cas de faillite bancaire. La protection est gratuite et automatique si vous faites affaire avec une institution membre.

### Notre mandat

La Société d'assurance-dépôts du Canada a été créée en 1967 et son mandat est le suivant:



Fournir une assurance contre les risques de perte totale ou partielle de dépôts.



Encourager la stabilité du système financier canadien et y contribuer à tous égards.



Protéger les déposants tout en réduisant ses pertes au minimum.

Les dépôts assurables peuvent relever des l'une de neuf catégories d'assurance-dépôts. Dans chaque catégorie, les dépôts sont assurables jusqu'à concurrence de 100 000 \$ (somme du capital et des intérêts courus). Votre protection globale peut dépasser 100 000 \$ si vos dépôts sont répartis dans plus d'une catégorie.

### Ce qui est protégé, ce qui ne l'est pas



#### Dépôts assurables

- ✓ Dépôts en dollars canadiens ou en devise (y compris la paie, les virements Interact et les chèques)
- ✓ Certificats de placement garanti (CPG)
- ✓ Autres dépôts à terme



#### Produits non assurables

- × Fonds communs de placement
- × Actions et obligations
- × Fonds négociés en bourse (FNB)
- × Cryptomonnaies

Les dépôts font l'objet d'une protection distincte à chaque institution membre, mais selon les mêmes règles. Vous vous demandez si votre institution financière est membre de la SADC? Lancez une recherche sur notre [site web](#) pour le vérifier.

## Nos catégories

La protection de la SADC se décline en neuf **catégories d'assurance-dépôts**. À chaque institution membre, la SADC protège les dépôts assurables jusqu'à concurrence de 100 000 \$ par catégorie de dépôts. Les catégories sont les suivantes :

- Dépôts au nom d'une seule personne
- Dépôts au nom de plusieurs personnes (dépôts en commun)
- Dépôts en fiducie pour une autre personne
- Dépôts dans un régime enregistré d'épargne-retraite (REER)
- Dépôts dans un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR)
- Dépôts dans un compte d'épargne libre d'impôt (CELI)
- Dépôts dans un compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP)
- Dépôts dans un régime enregistré d'épargne-études (REEE)
- Dépôts dans un régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI)

## Pourquoi la SADC tient-elle à relever le niveau de littératie financière?

Pour la SADC, il est prioritaire d'accroître le niveau de littératie financière du public, surtout celui des femmes, encore à la traîne. Une meilleure connaissance du régime fédéral de protection des dépôts réduit les risques de ruée bancaire en période d'incertitude. Visitez le **coin de la littératie financière** pour en savoir plus sur l'assurance-dépôts et la protection de votre argent.

## FAQ sur l'assurance-dépôts

### Faut-il présenter une demande d'assurance-dépôts?

Non. Vous n'avez pas à faire de demande d'assurance-dépôts. La protection ne coûte rien. Elle s'applique automatiquement aux dépôts assurables à toutes les institutions membres de la SADC. Si jamais votre institution membre faisait faillite, la SADC s'appuierait sur les registres de l'institution pour obtenir les renseignements nécessaires au calcul de vos dépôts assurés.

### Quelles sont les institutions membres de la SADC?

La SADC compte parmi ses membres diverses institutions de dépôt sous réglementation fédérale, comme des banques, des sociétés de fiducie, des sociétés de prêt et des coopératives de crédit.

### Et si j'ai de l'argent dans une caisse de crédit provinciale ou une caisse populaire?

Chacune des dix provinces canadiennes a son propre assureur-dépôts provincial, qui protège les coopératives de crédit et les caisses populaires provinciales.

### Mes épargnes dépassent 100 000 \$. Puis-je les protéger en entier?

Oui. Le plafond de la protection s'applique par catégorie de dépôts et par institution membre. Cela signifie que les dépôts assurables se trouvant dans vos comptes de chèques et comptes d'épargne – et les dépôts à terme non enregistrés assurables, à votre nom – sont protégés séparément des dépôts dans vos REER, CELI et FERR, par exemple.

### Comment l'assurance-dépôts s'applique-t-elle aux dépôts en commun?

Les dépôts en commun (au nom d'au moins deux personnes) sont protégés séparément des autres dépôts assurables que les titulaires détiennent dans d'autres catégories d'assurance-dépôts, notamment à leur nom. Chaque dépôt en commun assurable est protégé jusqu'à concurrence de 100 000 \$ par groupe de copropriétaires, peu importe le nombre de propriétaires du dépôt.

### Le plafond de 100 000 \$ couvre-t-il le capital et les intérêts?

Oui. La protection totale de 100 000 \$ pour chaque catégorie d'assurance-dépôts s'applique à la somme du capital et des intérêts.

Vous trouverez la liste complète des questions et réponses [ici](#).